



# Commune d'Abriès-Ristolas



## Réunion du Conseil Municipal Séance du 31 août 2020 Compte-Rendu des débats

L'an deux mille vingt, le trente et un août à 20h00, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle Abriès-Ristolas.

**Date de convocation** : 25 août 2020

**Étaient présents** : Dominique Lepas, Carine Audier-Merle, Chrystelle Cerutti, Alexandre Rénié, Florian Bourcier, Florent Buès, Emmanuel Miegge, Nicolas Crunchant, Philippe Ribot, Charles Lacroix, Joël Gauche, Nicolas Tenoux, Philippe Boulet, Pauline Roux, Marie-Hélène Farouze.

**Était absent excusé avec remise de pouvoirs** : -

**Était absent excusé** : -

**1 - Secrétaire de séance** : Marie-Hélène Farouze

Le maire présente l'ordre du jour.

**2 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 juillet 2020** :

Le compte rendu est approuvé par l'ensemble des membres présents.

**3 - Convention de répartition des frais engagés dans le cadre de la mise en œuvre des transports sanitaires par ambulance sur le territoire des communes du Queyras au cours de la saison d'hiver 2019/2020** :

Il est rappelé que chaque commune du Queyras avance les frais nécessaires pour assurer le service des ambulances dédiées au secours des skieurs en hiver et que les assurances des victimes remboursent ces frais. Pour la première fois depuis que ce service collectif fonctionne, en fin d'hiver 2019/2020, un reversement des provisions versées par la Commune d'Abriès-Ristolas est possible. Le montant global étant réajusté par rapport aux remboursements encaissés par l'ensemble des communes membres du dispositif.

Cette convention est approuvée par l'ensemble des conseillers.

**4 - Convention avec la Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras pour les prestations d'hydrocurages et d'inspections télévisuelles des réseaux d'eaux pluviales communaux** :

La Communauté de Communes facture à la mairie ses interventions sur les réseaux d'eaux pluviales car l'entretien de ceux-ci dépendent de la compétence communale. Il semble préférable de passer une convention avec la Communauté de communes plutôt qu'avec une entreprise privée pour leur entretien.



## Commune d'Abriès-Ristolas



Pour information : 200€ TTC la ½ journée avec le temps de déplacement par la Communauté de Communes.

Cette proposition de convention est approuvée par l'ensemble des conseillers.

### **5 – Délibération générale des dépenses autorisées sur le compte 6232 « fêtes et cérémonies » :**

Monsieur le Maire énumère la liste complète des dépenses qu'autorise cette délibération. Cette liste semblant complète, elle est approuvée par l'ensemble des conseillers.

### **6 – Délégation de Service Public du restaurant d'altitude « La Fuste » : décision de principe pour engager la procédure de consultation :**

Philippe Ribot présente sa démarche et répond aux questions :

- texte inspiré de l'ancienne DSP,
- puis prise en compte des réunions de travail du Conseil municipal,
- puis prise en compte des remarques de Maître Garcia : mieux équilibrer l'aspect financier et l'aspect « accueil ».
- DSP d'une durée de 5 ans (la plus courte possible), dans le but de permettre à la Commune de préparer un projet d'avenir plus global pour cet établissement.

Remarques :

- à propos de la licence,
- à propos du « slowfood »,
- date de la visite.

Timing :

- offre publiée durant la première semaine de septembre,
- 3 semaines de publication jusqu'au 28/09/20,
- visites dans la semaine 3 du délai : 1 ou 2 dates : Philippe Ribot et Philippe Boulet le 13/09/20 / Philippe Ribot et Emmanuel Miegge le 19/09/20, RDV sur le site,
- commission pour étudier les dossiers,
- loyer annuel de 10 000€,
- DSP en 2 grandes parties :
  - . 1 partie qualitative : accueil, conseil, qualité des repas, des produits...
  - . 1 partie technique : avec multiples obligations réglementaires, contrôles annuels obligatoires par Veritas, tableau de suivi annuel tenu en mairie.

La procédure de consultation est approuvée par l'ensemble des conseillers.

### **7 – Décisions modificatives sur le budget du camping de Valpréveyre 2020 :**

- . Frais de travaux Enedis : 740,88 €,
- . L'été prochain, il faudra un contrat plus clair, 56 heures supplémentaires à payer = 1020 € à répartir sur les 3 mois d'été,
- . CA du 25/08 : 26 817,65 € (en 2019 : 25 007,00 €). Les frais supplémentaires liés notamment à Enedis sont donc compensés par des recettes supplémentaires
- . Réunion de fin d'été prévue avec l'agent en charge du camping.

13 voix pour et 2 abstentions.



## Commune d'Abriès-Ristolas



### **8 – CCAS : délibération nommant les délégués communaux au CCAS (suite à la nomination des membres représentants les associations familiales et sociales) :**

- . Marie-Jo Nouhaud (UDAF),
- . Martine Humbert et Catherine Bonhomme (ACSSQ),
- . Béatrice Wursteisen (Secours Populaire).

15 voix pour.

### **9 – Délibération relative aux délégations générales consenties au Maire : précision sur le montant maximum des dépenses engagées :**

La délibération **relative aux délégations générales consenties au Maire indiquait un montant maximum des dépenses engagées de 90 000 € sans préciser s'il s'agit d'un montant HT ou TTC.**

Il est décidé que ce montant maximal soit est fixé à 90 000 HT.

15 voix pour.

### **10 – Questions diverses :**

**10.1 – Vente de domaines par la SAFER :** décision à prendre avant le 25 septembre. La Commune peut être intéressée par l'acquisition de certains terrains. Dossier suivi par Charles Lacroix, Carine Audier-Merle, Emmanuel Miege et Florian Bourcier.

**10.2 – Travaux supplémentaires à la Chapelle de Pra-Roubaud :** clocher très fragilisé. L'entrepreneur propose un entourage non prévu au budget initial : 3850€ HT. Queyras Passion en prendrait une part à sa charge. A suivre...

**10.3 – Procédure de mise en conformité des périmètres de protection des captages d'eau potable (Ristolas, la Monta, l'Echalp)** ainsi que le captage de **Chabas** sur Abriès : Dossiers à suivre par Carine Audier-Merle, Charles Lacroix, Nicolas Tenoux, Florent Buès et Florian Bourcier. Sur Ristolas en priorité.

**10.4 – Marché de déneigement : décision de principe pour engager la procédure de consultation :** Seuil de 214 000 € sur 5 ans. Projet sur lequel il faut travailler urgemment. Emmanuel Miege, Florian Bourcier, Philippe Ribot, Florent Buès et Nicolas Tenoux Réunion mercredi 2 septembre à 18h00 à Ristolas. Publication du marché à prévoir pendant 2 semaines.

**10.5 – Renouvellement de la convention pour la mise à disposition du local destiné au DAB (distributeur de billets) :** à signer en octobre. Le maire va prendre contact avec la Banque Postale. Ce renouvellement est à adapter pour envisager de récupérer une partie du local de l'ancienne poste.

**10.6 - Retour des représentants de la commune auprès des diverses instance intercommunales :**

- . Comcom : chaque commune est représentée dans 4 ou 5 commissions.
- . Le SIGDEP (syndicat d'électrification) : 19 communes.
- . ENERGUIL : la commune a pris 30 parts soit 1500 € en 2015, un versement de dividende devrait avoir lieu cet automne.
- . OT : élections des représentants le 25 septembre.
- . Le PNRQ : élections du président le 15 septembre.



## Commune d'Abriès-Ristolas



- . Syndicat mixte des RM : chiffre d'affaires record. Ouverture des stations du 19 décembre au 28 mars, soit environ 100 jours d'ouverture. Enquête : clientèle satisfaite. TK de la Brune : la désignation du maître d'œuvre par le département est en cours.
- . SIVU crèche.

### **Autres questions diverses :**

– **AFP : recherche une secrétaire en l'absence de candidat. Secrétariat : 2 à 3 h/semaine, environ 3000 €/an payés par l'AFP. Nicole Vérité serait intéressée. Convention à mettre en place. Modifier son temps de travail avec mise à disposition.**

**Le blason doit être validé par un service préfectoral** : Nouveau blason de notre nouvelle commune à trouver avec Florent Buès et Marie-Hélène Farouze.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Signature : Nicolas CRUNCHANT, Maire d'Abriès-Ristolas